

# Processus de placement de stage



## Baccalauréat en sciences infirmières

PROGRAMME  
DEC-BAC 7455



Préparé par:

**Valérie Brisson et Katleen Hodgson**  
Coordonnatrices de stage

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE</b> .....	3
<b>RÔLES ET RESPONSABILITÉS</b> .....	3
<b>LES STAGES</b> .....	4
<b>Modalité de stage : préceptorat ou autonome</b> .....	4
Préceptorat .....	4
Autonome .....	5
<b>Milieus de stage</b> .....	5
<b>LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE PLACEMENT</b> .....	6
1. Cheminement de stage .....	6
2. Admissibilité aux stages .....	6
3. Questionnaire de préférence de stage .....	7
4. Inscription au cours/stage .....	7
5. Obtention du milieu de stage .....	7
HSPnet (plateforme de gestion des stages) .....	7
14 jours avant le début du stage .....	7
6. Rencontres pré-stage et post-stage .....	8
<b>SERVICES AUX ÉTUDIANTS</b> .....	8
<b>SOUTIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE</b> .....	8
Services aux étudiants en situation de handicap (SESH) .....	8
Service psychosocial .....	8
<b>LOI 14</b> .....	8
<b>NOUS JOINDRE</b> .....	9

## PRÉAMBULE

L'Université du Québec en Outaouais | Campus de Saint-Jérôme a signé des protocoles d'entente avec les établissements de stage. Ces protocoles d'entente régissent les procédures de placement de stage.

À la lecture de ce document, l'étudiante sera en mesure de comprendre le processus de placement ainsi que ses responsabilités.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

### COORDONNATRICE DE STAGE :

Elle assume la responsabilité de la planification et de l'organisation de l'ensemble des activités du stage. Elle assure le lien de communication entre l'UQO et l'établissement de stage.

STAGES	COORDONNATRICE RESPONSABLE
Santé mentale (SOI5103) Groupes et collectivités (SOI5273) Jeunes familles en milieu institutionnel (SOI5293)	Katleen Hodgson <a href="mailto:katleen.hodgson@uqo.ca">katleen.hodgson@uqo.ca</a> poste 4030, local J0410
Soins critiques (SOI5343) Personnes âgées en milieu naturel (SOI5303) Chronicité (SOI5353) Gestion (SOI5363)	Valérie Brisson <a href="mailto:valerie.brisson@uqo.ca">valerie.brisson@uqo.ca</a> poste 4042, local J0408

### RESPONSABLE DU PLACEMENT DU MILIEU DE STAGE

Elle communique uniquement avec la coordonnatrice de stage et les chefs d'unité. Elle reçoit et traite les demandes de stage de tous les établissements universitaires, collégiaux et professionnels.

### ÉTUDIANTE

Elle respecte son cheminement de stage afin de ne pas retarder sa diplomation. Ainsi, elle suit les procédures de placement de stage et n'effectue aucune démarche auprès des milieux (à moins d'entente avec la coordonnatrice).

### PROFESSEURE / CHARGÉE DE COURS :

Elle est responsable de l'orientation et de l'encadrement pédagogique des étudiantes en stage. À ce titre, elle rencontre les préceptrices au début du stage. Elle apporte une expérience et un soutien pour toute question d'ordre pédagogique. Elle est responsable des travaux et de l'évaluation sommative de l'étudiante.

## PRÉCEPTRICE / PERSONNE-RESSOURCE :

La préceptrice est membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) tandis que la personne-ressource œuvre généralement dans les milieux communautaires. Celles-ci constituent un modèle de rôle. Elles reçoivent et encadrent l'étudiante en stage dans le milieu. À ce titre, elles planifient, en collaboration avec l'étudiante, un calendrier des activités de stage, des expériences d'apprentissage et de la réalisation du projet dans le milieu. Elles conseillent, guident, donnent de la rétroaction, supportent et consolident les acquis de l'étudiante. Elles participent, avec la professeure/chargée de cours, à l'évaluation de l'étudiante à la mi-stage et à la fin de stage.

## LES STAGES

Il y a quatre (4) stages obligatoires à réaliser :

- [SOI5103](#) - Expérience clinique : personnes présentant des problèmes de santé mentale
- [SOI5273](#) - Expérience clinique : groupes et collectivités
- [SOI5343](#) - Expérience clinique : soins critiques
- Et un stage parmi les choix suivants :
  - [SOI5293](#) - Expérience clinique : jeunes familles en milieu institutionnel (JFMI)
  - [SOI5303](#) - Expérience clinique : personnes âgées en milieu naturel (PAMN)
  - [SOI5353](#) - Expérience clinique : chronicité
  - [SOI5363](#) - Expérience clinique en gestion des services de santé

Le descriptif complet pour chacun des stages se trouve ici : [Description de l'ensemble des stages | UQO | Université du Québec en Outaouais](#)

## MODALITÉ DE STAGE : PRÉCEPTORAT OU AUTONOME

### PRÉCEPTORAT

- Jumelage avec une infirmière du milieu (1 :1).
- Suivre l'horaire de travail de la préceptrice/personne-ressource.
- Superviser par la professeure/chargée de cours.
- Disponibilité exigée :
  - 2 à 3 jours de stage (journée complète) par semaine (7 jours) :
    - 14 (7,5 h) ou 15 jours (7 h) de présence clinique sur 7 ou 15 semaines;
    - 9,5 jours (11 h) de présence clinique sur 7 ou 15 semaines.
  - Quart de jour, soir ou nuit (selon les disponibilités du milieu et l'horaire de la préceptrice) :
    - Sur deux quarts de travail (préceptrice sur des postes en rotation);
  - Une non-disponibilité de l'étudiante = échec.
  - Les périodes de stage sont divisées en deux (2) blocs à l'automne et à l'hiver.

SEMAINES	AUTOMNE ET HIVER		ÉTÉ
	BLOC A	BLOC B	
1	Rencontre pré-stage obligatoire		Rencontre pré-stage obligatoire
2 à 7	2 à 3 jours (8 h) de stage, selon les disponibilités de la préceptrice (vous pourriez utiliser les 5 jours de la semaine d'études, si préceptrice disponible)		2-3 jours (8 h) de stage, selon les disponibilités de la préceptrice *Semaine 7 : rencontre post-stage obligatoire
9 à 14		2-3 jours (8 h) de stage, selon les disponibilités de la préceptrice	N/A
15	Rencontre post-stage obligatoire		

- Interdiction d'effectuer son stage sur son unité de travail (sauf pour la version autonome du stage de soins critiques).
- Séminaires pré-stages, post-stages et laboratoires sont obligatoires. Une absence peut entraîner un échec.
- Rencontres individuelles ou de groupe, travaux, etc. (re.: plan de cours).

## AUTONOME

- L'étudiante est responsable de :
  - Trouver les participants avec qui elle réalisera son stage;
  - Planifier le calendrier des activités de stage selon la disponibilité de sa clientèle (2 heures/participant/semaine);
- Le stage de Groupes et collectivités doit se faire sur 15 semaines obligatoirement (incluant la session d'été).
- Superviser par la professeure/chargée de cours.

## MILIEUX DE STAGE

- Laurentides, en priorité :
  - Établissements du CISSS des Laurentides;
  - Organismes communautaires de la région des Laurentides;
  - Aucun lien d'emploi n'est exigé (étudiante en agence ou sans emploi).
- Lanaudière, Laval, Montréal et Montérégie :
  - Établissements de santé :
    - Exigent un lien d'emploi. Les étudiantes y travaillant pourront faire leur stage sur leur milieu de travail.
  - Organismes communautaires :
    - Aucun lien d'emploi n'est exigé.

# LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE PLACEMENT

Les coordonnatrices de stage de l'Université ont la responsabilité d'attribuer une place de stage aux étudiantes. **Aucune sollicitation dans les milieux ne sera tolérée.** Le non-respect des procédures de placement de stage peut conduire à l'annulation ou à l'échec du stage à moins de circonstances exceptionnellement reconnues par la direction du module des sciences infirmières. Voici les étapes du processus de placement :

## 1. CHEMINEMENT DE STAGE

Un cheminement de stage est transmis à tous les nouveaux étudiants au courant de la première session d'admission.

- L'étudiante peut avoir une reconnaissance des acquis pour un stage :
  - La demande doit être faite à la première session d'admission et doit être envoyée avant la fin de la dernière journée du trimestre;
  - 4500 heures dans les 5 dernières années uniquement, selon l'évaluation du dossier.
- Le cheminement de stages est établi par les agentes de soutien administratif et doit être respectés par l'étudiante. S'il doit être modifié, communiquer rapidement avec l'agente aux stages par courriel à [Sciences \[stagescinfjsi@uqo.ca\]\(mailto:stagescinfjsi@uqo.ca\)](mailto:stagescinfjsi@uqo.ca).
- Possibilité de faire 2 stages dans une même session. Certaines combinaisons ne sont pas autorisées, car cela peut dépendre de vos disponibilités (conciliation travail-famille-études) et/ou de la charge de travail exigée par certains stages.

## 2. ADMISSIBILITÉ AUX STAGES

Il est de la responsabilité de l'étudiante de s'assurer qu'elle est admissible au stage prévu à son cheminement. Voici les éléments à vérifier :

- Être membre actif, inscrit au tableau de l'OIIQ (cotisation payée);
- Réussir l'examen du français lors de l'admission;
- Respecter le cheminement de stage prévu;
- Réussir huit (8) cours théoriques, dont le cours « Modèles et théories en sciences infirmières » (SSA1333);
- Avoir une moyenne cumulative supérieure à 2 (ne pas être sous tutelle)
- Réussir les cours préalables aux stages [Description de l'ensemble des stages | UQO | Université du Québec en Outaouais](#);
- Certification RCR sur les SIR (soins immédiats en réanimation) pour professionnels de la santé à jour :
  - Formation possible à l'UQO (inscription obligatoire);
  - Valide durant la période complète du stage;
  - Les formations à l'externe ne sont pas toutes acceptées. Veuillez valider avec nous.
- Avoir la mesure de masque N95 à jour :
  - Mesure possible à l'UQO.
- Être apte à effectuer le stage. Communiquer rapidement avec la coordonnatrice de stage si vous vivez une situation particulière :
  - Arrêt pour maladie ou CNESST;
  - Grossesse : des accommodements ou des restrictions peuvent s'appliquer.

### 3. QUESTIONNAIRE DE PRÉFÉRENCE DE STAGE

- Trois (3) mois avant le début du stage prévu, l'étudiante reçoit un courriel (courriel UQO) incluant un questionnaire de préférences (vérifier les courriels indésirables).
- Répondre rapidement (prend 5 minutes) au questionnaire.
- Inscrire ses préférences de milieux de stage, d'unités et de quart de travail selon un ordre de priorité. Il s'agit de préférences. Il n'y a aucune garantie de placement à l'endroit souhaité.
- Important de mentionner dans la section « commentaires », les informations qui pourraient aider les coordonnatrices au placement (ex. : monoparentalité, stage de nuit impossible, pas de voiture, condition de santé, etc.). Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec les coordonnatrices de stage (voir la section « Nous joindre » ci-dessous) pour vous assurer de la compréhension de vos situations particulières.
- S'il y a un changement (ex : déménagement, maladie, grossesse, situation familiale, séparation, etc.), il est de la **responsabilité de l'étudiante** d'en informer rapidement la coordonnatrice de stage.

### 4. INSCRIPTION AU COURS/STAGE

- Via le dossier étudiant.
- Au même titre que les cours théoriques.
- Si l'inscription ne fonctionne pas, communiquez avec [stagescinfo@uqo.ca](mailto:stagescinfo@uqo.ca).

### 5. OBTENTION DU MILIEU DE STAGE

---

#### HSPNET (PLATEFORME DE GESTION DES STAGES)

- L'étudiante doit vérifier ses accès à HSPnet. Un courriel sera transmis.
- L'étudiante devra effectuer les tâches suivantes :
  - Donner son consentement pour la transmission de ses coordonnées au milieu de stage. Cela permettra à la préceptrice de la joindre;
  - Remplir le formulaire « Lieu de travail »;
  - Remplira les formulaires (ex. : antécédents judiciaires) exigés par le milieu (section « Documents » ou par courriel UQO). Le stage pourrait être reporté d'une semaine si les formulaires ne sont pas transmis dans les délais demandés.

---

#### 14 JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE

- Confirmation non officielle du milieu ainsi que les coordonnées de la préceptrice sur HSPnet, section « stages actuels ».
- Si le milieu n'apparaît pas, c'est que la demande n'a pas encore été acceptée par le milieu.
- De nombreux changements peuvent survenir d'ici le début du stage. De ce fait, le milieu et la préceptrice indiqués seront officiellement confirmés lors du pré-stage seulement.
- Pour le stage de santé mentale : certains milieux exigent de rencontrer les étudiantes pour confirmer la place de stage. Cette rencontre doit être faite plusieurs semaines avant le début du stage. Le temps de rencontre ne fait pas partie de la durée du stage.
- Si le nombre de milieux est insuffisant : priorité aux étudiantes en fin de parcours universitaire.

- L'étudiante doit considérer la place de stage attribuée comme étant la meilleure offre.
- Le temps de déplacement est calculé à partir du lieu de résidence et ne tient pas compte des facteurs externes (ex. : température, trafic, etc.).

## 6. RENCONTRES PRÉ-STAGE ET POST-STAGE

- Rencontre obligatoire. Si l'étudiante est absente, seules la maladie (billet médical) ou le décès d'un proche peut être acceptée comme motif valable (décision de la direction du Module). Sinon, échec au stage.
- Confirmation officielle du milieu de stage.
  - L'étudiante devra se montrer flexible à l'horaire de travail de sa préceptrice.
- Pour abandonner un stage, informer la coordonnatrice de stage. Un abandon de stage peut entraîner un retard important dans le parcours académique :
  - Avec remboursement, sans mention d'échec :
    - Jour du pré-stage (avant minuit);
    - Situation exceptionnelle acceptée par la direction du module.
  - Sans remboursement, avec mention d'échec :
    - Abandon en cours de stage.

## SERVICES AUX ÉTUDIANTS

### SOUTIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE

- Gestion du temps, planification, priorisation des tâches, accompagnement au métier d'étudiant, etc.
- Disponible en personne au Guichet étudiant (J-0300) ou par téléphone au 450 553-4859, ou par courriel à [julie.duchesneau@uqo.ca](mailto:julie.duchesneau@uqo.ca)

### SERVICES AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP (SESH)

- Accompagnement et mesures de soutien appropriées pour les étudiantes qui présentent une déficience physique, sensorielle, neurologique, organique, un trouble d'apprentissage ou un trouble de santé mentale.
- Service confidentiel.
- Disponible en personne au Guichet étudiant (J-0300) ou par téléphone au 450 530-7616, poste 4017, ou par courriel à [seshsj@uqo.ca](mailto:seshsj@uqo.ca).

### SERVICE PSYCHOSOCIAL

- Rencontre d'accueil psychosocial avec la travailleuse sociale
- Références vers d'autres ressources (programme PARÉE, ASEQ, ressources externes)
- Disponible en personne au Guichet étudiant (J-0300) ou par téléphone au 450 553-4859, ou par courriel à [uqo.st-jerome@uqo.ca](mailto:uqo.st-jerome@uqo.ca)

## LOI 14

- Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail et la Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail.



- « L'UQO et les milieux de stage reconnaissent aux personnes stagiaires les droits découlant de ces lois, notamment en lien avec les droits prévus à *la Loi sur les normes du travail* en matière de congés de courte durée et de harcèlement psychologique ou sexuel ainsi que les droits découlant de la *Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail* en matière de protection des stagiaires aux stages d'observation non payés en milieu de travail. Ainsi, l'UQO et les milieux de stage prendront les moyens afin de voir au respect des différentes dispositions énoncées à ces *Lois*. ».
- Pour plus d'informations : <https://uqo.ca/etudiants/protection-stagiaires-milieu-travail>.

## NOUS JOINDRE

### ÉQUIPE DU MODULE DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Cheminement – Reconnaissance des acquis – Inscription aux cours – Diplomation – Etc.

<a href="#"><u>Audrey DesRosiers</u></a>	Agente de soutien administratif	Lettres A à L	Poste 4005 Local J4200
<a href="#"><u>Mélanie Charron</u></a>	Agente de soutien administratif	Lettres M à Z	Poste 4805 Local J4200

[module.sc.infirmieres.sj@uqo.ca](mailto:module.sc.infirmieres.sj@uqo.ca)

### ÉQUIPE DE STAGE EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Vous ne savez pas à qui vous adresser, écrivez-nous à [stagescinfjsj@uqo.ca](mailto:stagescinfjsj@uqo.ca)

<a href="#"><u>Valérie Brisson</u></a>	Coordonnatrice de stage	<a href="mailto:valerie.brisson@uqo.ca"><u>valerie.brisson@uqo.ca</u></a>	Poste 4042 Local J0408
<a href="#"><u>Katleen Hodgson</u></a>	Coordonnatrice de stage	<a href="mailto:katleen.hodgson@uqo.ca"><u>katleen.hodgson@uqo.ca</u></a>	Poste 4030 Local J0410
<a href="#"><u>Marie-Ève Roy</u></a>	Agente aux stages	<a href="mailto:stagescinfjsj@uqo.ca"><u>stagescinfjsj@uqo.ca</u></a>	Poste 4994 Local J0406
<a href="#"><u>Julie Barbier</u></a>	Secrétaire aux stages	<a href="mailto:stagescinfjsj@uqo.ca"><u>stagescinfjsj@uqo.ca</u></a>	Poste 4401 Local J4200

*L'utilisation du genre féminin a été adoptée afin de faciliter la lecture de ce texte.*